



APAJH
Nord

DISPOSITIF PLATEFORME PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

LE BOIS FLEURI



3 Q Rue du Bois Monplaisir
59360 Le Cateau en Cambrésis
(Dans les locaux du SESSAD)



06 74 78 45 25 / 06 37 89 87 80



sessad@apajhnord.fr



“Favoriser l’insertion socio professionnelle des jeunes en situation de handicap, par le biais de prestations individuelles et hors murs.

Le Projet

La création d'une plateforme de prestations en lien avec le projet personnalisé du jeune permettant de sortir de la logique d'établissement comme nous la connaissons.

Pour Qui ?

Des jeunes de 16 à 20 ans en situation de handicap qui s'inscrivent dans un projet d'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.

La plateforme est ouverte aux jeunes bénéficiant d'une orientation SESSAD pro et/ou l'IMPro après évaluation de la demande par l'équipe.

Les Missions du Dispositif

- Transformer l'offre afin de favoriser des réponses adaptées et individualisées.
- Préparer le jeune à la vie professionnelle et à l'inclusion dans la cité.
- Accompagner le jeune sur tous ses lieux de vies.
- Soutenir l'inclusion scolaire et le parcours de formation professionnelle en vue d'accéder à un emploi en milieu dit "ordinaire" ou protégé.
- Favoriser l'évolution du jeune. En lui permettant de prendre conscience de ses potentialités
- Accroître l'autonomie dans les domaines du projet de vie de son choix.
- Développer la notion d'autodétermination et répondre à une logique de parcours



Les Prestations Proposées

- Mise en situation pratique (stage en entreprises, essai de logement autonome, déplacements, inscription dans le loisirs,...)
- Accès à la formation, valorisation des compétences
- Informations et accès à l'emploi, au logement, à la citoyenneté, aux droits et aux devoirs, à la mobilité, à la santé, ...
- Des ateliers collectifs, concernant des sujets généraux et sur l'accès au droit commun.
- Mise en place d'un livret de compétences et de suivi des démarches
- Mise en situation professionnelles et éducative
- Visites et présentations des institutions et des entreprises du secteur

“Le dispositif puise sa force dans un ancrage territorial et œuvre à développer la coopération de ses acteurs.”

Réseau Partenarial

• En direction des établissements scolaires ou de formation professionnelle :

Se traduit par la participation des professionnels du dispositif (Equipes de suivi de scolarisation), et de temps d'échanges avec l'éducation nationale.

• En direction des services liés à l'insertion et à l'emploi :

Pôle emploi, Cap Emploi, les Missions Locales, les CFA, les associations d'insertion, les Maisons Familiales et Rurales...

• En direction des acteurs économiques :

Les entreprises et les Employeurs de la fonction publique ou associative

• En direction des acteurs de la vie sociale, culturelle et sportive :

Être bénévole ou adhérent (valorisation du rôle social) au sein d'associations. Devenir acteur de son projet en exprimant ses talents.

• En direction des établissements médico-sociaux et sociaux :

Accompagnement à la transition mis en œuvre dans certaines situations nécessitant une orientation par un établissement plus adapté.